



FABRICANT NEUTRE EN CO₂^{*}

* Certification selon les lignes directrices pour la protection du climat de la DGM (Association allemande pour la qualité des meubles) | Numéro de fabricant : H19870021 | Numéro de vérification : 16-212

NEUTRALITÉ CLIMATIQUE

Pour atteindre un processus de production climatiquement neutre, il est nécessaire de compenser les émissions de CO₂ tout au long de la chaîne de production. LEICHT y parvient grâce à une multitude de propres mesures et à travers le soutien de projets dans le monde entier visant à promouvoir une production d'énergie neutre sur le plan climatique.

COURANT VERT



Depuis 2018, plus de 80 % de l'électricité consommée provient de sources renouvelables. Compensation du CO₂ : 4410 tonnes. Objectif pour la fin 2020 : 100 %.

PROTECTION DES FORÊTS



En soutenant le reboisement des forêts européennes, nous apportons une contribution à l'amélioration du climat.

ÉNERGIE ÉOLIENNE



En soutenant les éoliennes en Europe, nous contribuons à la neutralité climatique. Compensation du CO₂ : 1250 tonnes.

PRODUCTION PROPRE D'ÉNERGIE



En brûlant les déchets de bois résultant du processus de fabrication sans émission de CO₂, nous produisons de l'énergie propre afin d'alimenter nos systèmes de chauffage.

DÉSIMPÉRMÉABILISATION



Dans le cadre des mesures de construction dans les bâtiments existants et nouveaux, nous minimisons l'imperméabilisation des surfaces naturelles. Ces dernières sont utilisées comme surfaces d'infiltration ou comme prés fleuris.

ÉNERGIE SOLAIRE



Nous soutenons les centrales solaires en dehors de l'Europe, contribuant ainsi à la neutralité climatique. Compensation du CO₂ : 1250 tonnes.